

Décision concernant la dix-septième question à l'ordre du jour: Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Réunion d'experts chargée d'adopter des principes directeurs pour la promotion de moyens de subsistance durables en milieu rural, axés sur les secteurs agroalimentaires (Genève, 26-30 septembre 2016)

Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur:

- Initiative en faveur du commerce durable (IDH)
- Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA)
- Oxfam
- Forum mondial de la banane (FMB)

(Document GB.326/INS/17, paragraphe 4.)

Réunion d'experts sur la violence contre les femmes et les hommes dans le monde du travail (Genève, 3-6 octobre 2016)

Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration a approuvé l'ordre du jour suivant pour cette réunion:

- examiner ce qu'on entend actuellement par «violence dans le monde du travail», les formes que peut prendre cette violence, ses effets et les tendances dans ce domaine;
- examiner les aspects sexospécifiques de la violence dans le monde du travail;
- examiner l'impact de la violence dans le monde du travail sur les travailleurs et les entreprises, notamment sur le bien-être et la productivité des travailleurs et sur les résultats des entreprises;
- recenser des groupes de travailleurs, des entreprises, des secteurs et des professions particulièrement exposés au risque de violence;
- examiner les dispositions visant à prévenir et à combattre la violence dans le monde du travail dans les législations nationales et internationales, les conventions collectives et les politiques d'entreprise;
- fournir, sur la base des éléments ci-dessus, des orientations sur la question normative concernant la violence contre les femmes et les hommes dans le monde du travail qui a été inscrite à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail de juin 2018. Ces orientations pourraient notamment recenser des formes de violence méritant une attention et une action prioritaires.

(Document GB.326/INS/17, paragraphe 8.)

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur:

- Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB)
- Internationale de l'éducation (IE)
- Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)

- Fédération internationale des journalistes (FIJ)
- IndustriALL Global Union
- Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF)
- Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA)
- Promundo
- Internationale des services publics (ISP)
- Les femmes et l'emploi dans le secteur informel: mondialisation et organisation (WIEGO)
- Union Network International (UNI)

(Document GB.326/INS/17, paragraphe 11.)

Forum de dialogue mondial sur les difficultés et les avantages du télétravail pour les travailleurs et les employeurs dans les secteurs des TIC et des services financiers (Genève, 24-26 octobre 2016)

Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter au forum de dialogue mondial en qualité d'observateur:

- Confédération internationale des agences d'emploi privées (CIETT)
- UNI Global Union (UNI)

(Document GB.326/INS/17, paragraphe 15.)

Réunion d'experts chargée d'adopter une version révisée du Recueil de directives pratiques du BIT sur la sécurité et la santé dans les ports (Genève, 21-30 novembre 2016)

Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur:

- Federation of European Private Port Operators (FEPORT)
- Association internationale pour la coordination de la manutention des marchandises (ICHCA);
- ISP Technical Panel ¹
- Association internationale des ports (AIP)
- Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF)
- Fédération internationale des armateurs (ISF)
- World Shipping Council (WSC)

(Document GB.326/INS/17, paragraphe 19.)

¹ Anciennement International Safety Panel.

Seizième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique (Bali, Indonésie, 6-9 décembre 2016)

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

Sur recommandation de son bureau, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à inviter les organisations internationales non gouvernementales suivantes à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur:

- Arab Trade Union Confederation (ATUC)
- Confédération des employeurs de l'ASEAN (ACE)
- Conseil des syndicats de l'ASEAN
- Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB)
- Confédération des employeurs de l'Asie et du Pacifique (CAPE)
- Organisation mondiale des personnes handicapées (OMPH)
- Internationale de l'éducation (IE)
- Confédération générale des syndicats (GCTU)
- Union générale des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture des pays arabes
- IndustriALL Global Union
- Fédération internationale des journalistes (FIJ)
- Institution of Occupational Safety and Health (IOSH)
- Conseil international des infirmières (CII)
- Association internationale de la sécurité sociale (AISS)
- Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF)
- Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA)
- Jeunesse ouvrière chrétienne internationale
- Union interparlementaire (UIP)
- Internationale des services publics (ISP)
- Conseil régional sud-asiatique des syndicats (SARTUC)
- Conseil des syndicats du Pacifique Sud et de l'Océanie (SPOCTU)
- Commission syndicale consultative auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (TUAC-OCDE)
- UNI Global Union (UNI)

(Document GB.326/INS/17, paragraphe 24.)